

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 janvier 1896](#)

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 janvier 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (420v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 7 janvier 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47252>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[7 janvier 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméDemande si la banque a perçu les arrérages de ses obligations 3,5 % du canton de Fribourg. Signale que la banque devrait envoyer les cours de la bourse sous enveloppe ouverte pour être en règle avec l'administration des postes.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

14 rue Montaloue
Mme —

Nimbel 7 janvier
1696

Monsieur le Directeur de la
Banque Cantonale de Berne,

Les arrérages de mes obli-
gations 3 1/2 %, canton de
Fribourg étant échus depuis
le 1 courant, j'ai l'honneur
de vous prier de me dire
si vous en avez épéré
l'encaissement pour mon
compte, afin que j'en
puisse écrire conformes?

— Je profite de cette occasion

pour vous signaler — afin
d'éviter une confusion
postale — que vous deven-
ez que les Imprimés
(les cours de Bourse)
me sont expédiés le moi-
seau dans une enveloppe
fermée comme lettre, bien
qu'ils ne soient apposés
qu'au tarif des Imprimés
Il faut donc les emporter
dans une enveloppe ouverte ;
autrement l'entier peut
nouvellement être mis en
contravention.

Le 23 mars je vous serai.